



**A L'OCCASION DE LEUR 7^{ème} RENCONTRE NATIONALE
A PERPIGNAN LES 12 ET 13 OCTOBRE 2006
LES CONSEILS DE DEVELOPPEMENT COMMUNIQUENT
et saisissent la société politique par l'intermédiaire
de leur Coordination nationale**

Les Conseils de Développement des Communautés d'agglomération et des Pays ont vécu deux journées d'échanges et de controverses, avec 350 participants motivés, passionnés et critiques. Des témoignages, des questions, des projets en chantier, des interrogations...

Ils entament une étape nouvelle, dans la mesure où, à l'enthousiasme des débuts succède une période de questionnement qui s'ouvre sur un sentiment de fierté et d'espoir, mais aussi des préoccupations.

Un sentiment de fierté d'abord, tant le bilan révèle un foisonnement d'initiatives, d'apprentissages et de tâtonnements réussis en matière de participation citoyenne. Depuis maintenant 10 ans pour les plus anciens et à peine quelques mois pour les plus récents, les conseils de développement écrivent discrètement mais sûrement les lettres de noblesse de la démocratie d'agglomération et la démocratie de pays. Ils donnent la parole aux habitants, s'investissent dans les projets de territoire, font progresser l'idée intercommunale, bousculent les cloisonnements administratifs, s'émancipent des frontières territoriales, valorisent les initiatives associatives, créent des forums de débats. Ils évaluent, anticipent, alertent et aiguillonnent sans relâche chaque société locale.

Un sentiment d'espoir enfin, au décompte des nouveaux conseils de développement qui se structurent et à la tonalité résolument innovante des missions d'information, d'évaluation et de médiation sociale que tous les conseils inventent au quotidien. Les conseils de développement portent une responsabilité collective de première importance pour éclairer et alimenter les débats de société dans chaque pays et dans chaque agglomération. Pour reprendre l'expression d'un participant, ils ont l'ardente obligation de « voir différemment pour organiser et faire autrement ». La maturité intercommunale est à ce prix et à cette exigence.

Au terme d'un travail collectif, la Coordination nationale des Conseils de Développement constate d'importants dysfonctionnements, qui ralentissent ou contrarient l'élan participatif, et le fonctionnement des intercommunalités : le millefeuille institutionnel (empilement des structures, inadaptation des périmètres), la représentativité des conseils communautaires (élection des conseillers au suffrage universel direct ?) et les chevauchements de compétences. Cette situation rend chaque jour le système décisionnel plus opaque, plus coûteux, moins efficace et plus distant des citoyens.

Aussi, les Conseils de Développement invitent les élus à se mobiliser pour apporter des réponses urgentes à ces questions essentielles pour l'avenir.

Pour leur part, ils sont prêts à participer aux réflexions et aux solutions nécessaires.

Conseil de développement de Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération
et du Pays Plaine du Roussillon – 19 Espace Méditerranée 66000 Perpignan –
Tél : 04.68.51.76.39 ou 04.68.34.75.79 – Fax : 04.68.51.76.40

conseil.developpement@perpignan-mediterranee.org ; site : <http://www.perpignanmediterranee.com>